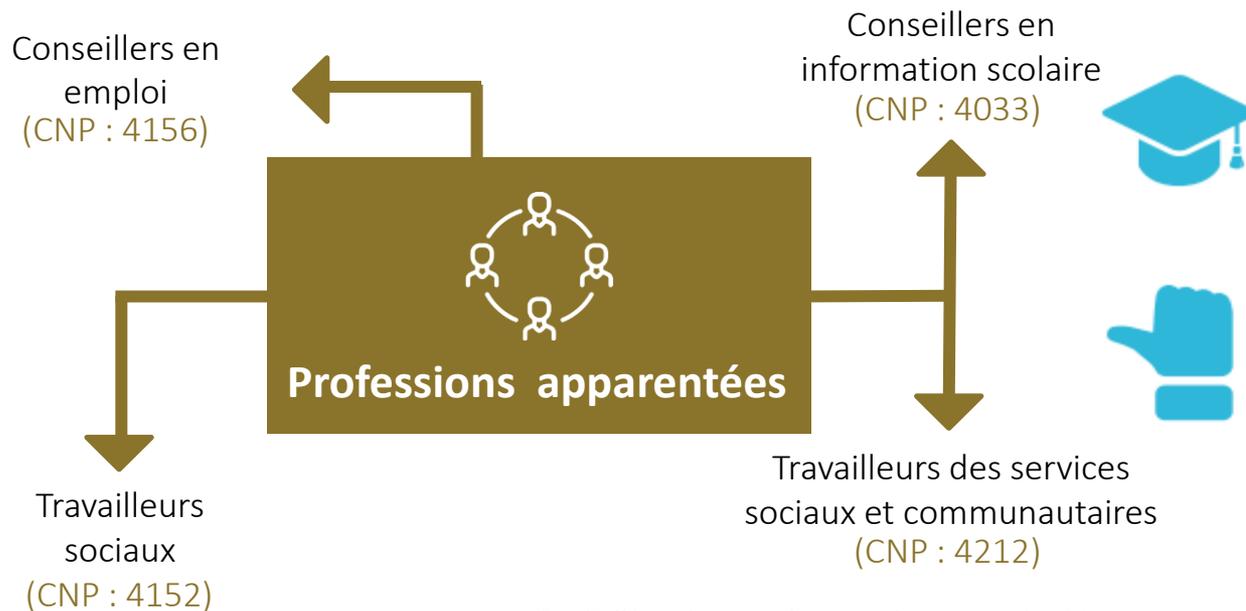


# THÉRAPEUTES CONJUGAUX/ THÉRAPEUTES CONJUGALES, THÉRAPEUTES FAMILIAUX/ THÉRAPEUTES FAMILIALES ET AUTRES CONSEILLERS ASSIMILÉS/CONSEILLÈRES ASSIMILÉES (CNP : 4153)



Les thérapeutes conjugaux, les thérapeutes familiaux et le personnel assimilé aident des personnes ainsi que des groupes de clients à déterminer, à comprendre et à surmonter leurs problèmes personnels, et à réaliser leurs objectifs personnels. Ils travaillent dans des centres de counseling, des agences de services sociaux, des foyers de groupe, des organismes gouvernementaux, des centres de thérapie familiale, des établissements de soins de santé et de réadaptation ou ils peuvent exercer en milieu privé.

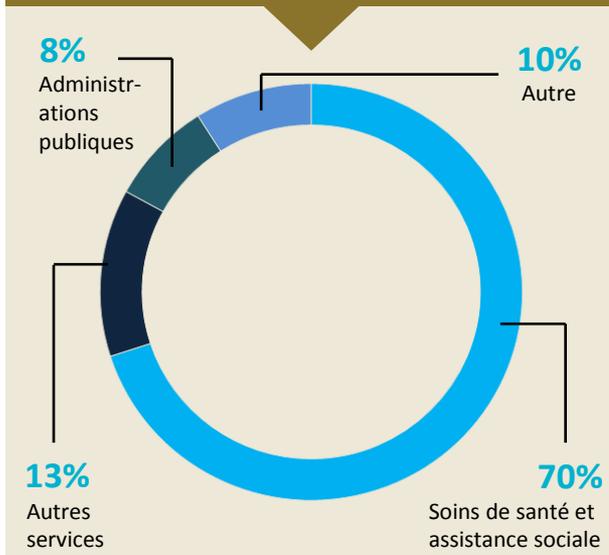


Une **maîtrise** en counseling, en santé mentale ou dans une discipline connexe aux services sociaux est habituellement exigée.

Perspectives d'emploi (2018 - 2020): **satisfaisantes**

*Afin d'alléger le texte, le masculin est employé à titre générique et désigne aussi bien les hommes que les femmes.*

## Emploi selon le secteur



## Fonctions principales:

- s'entretenir avec les clients, préparer les dossiers et évaluer les problèmes;
- administrer des tests d'orientation professionnelle et des évaluations psychométriques;
- élaborer et mettre en oeuvre des programmes de counseling ou d'intervention pour aider les clients à déterminer leurs objectifs et les moyens à utiliser pour les atteindre;
- conseiller les clients, offrir une thérapie et des services de médiation et animer des sessions de groupe;
- faire la liaison avec des partenaires ou des organismes communautaires et identifier des services additionnels ou parallèles et y envoyer les clients.



## Exemples d'appellation d'emploi

Psychoéducateur

Sexothérapeute

Conseiller pour les jeunes

# 165

Demande prévues  
2017-2026

# 20,00 \$

Solaire moyen par  
heure



Financé par le gouvernement du Canada et la province du Nouveau-Brunswick dans le cadre des Ententes Canada/Nouveau-Brunswick sur le marché du travail.